

# BFT France Futur

CE MÉMO EST MIS À VOTRE DISPOSITION POUR REPRENDRE DE FAÇON SIMPLE ET TRANSPARENTE LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE SOLUTION D'EPARGNE.

## L'ESSENTIEL

BFT France Futur est une SICAV d'actions françaises qui investit en priorité sur les petites et moyennes entreprises. Notre optique est d'investir dans la durée pour accompagner ces sociétés dans leur croissance. BFT France Futur permet donc, d'une certaine manière, de participer au développement de ces entreprises. Objectif de gestion : Réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance supérieure à l'indice CAC Mid & Small (dividendes nets réinvestis) après prise en compte des frais courants.



### CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN : FR0010340612  
Profil de risque et de rendement <sup>(1)</sup> : 5 (sur une échelle de 7)

### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

BFT France Futur peut être souscrit dans un Compte Titres Ordinaire (CTO), dans un PEA ou dans un contrat d'Assurance Vie.

### MONTANT MINIMUM

Millième de part.

### VERSEMENTS

Libres ou programmés dans le cadre de l'enveloppe d'épargne.

### DURÉE DE PLACEMENT

L'horizon de placement recommandé est de 5 ans minimum.

### DISPONIBILITÉ

Les parts peuvent être cédées ou arbitrées à tout moment selon les modalités prévues au sein de l'enveloppe d'épargne (CTO, PEA ou assurance vie).

### PROTECTION DU CAPITAL

Le fonds présente un risque de perte en capital et n'offre pas de garantie de performance. Autres principaux risques : risque lié aux marchés actions, risque de liquidité, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations.

En CTO et PEA : Frais de souscription : 3% jusqu'à 100 000€, 1,5% au-delà de 100 000€

En Assurance Vie : Frais de souscription : cf. contrat

Frais de sortie : néant

Frais courants : 2,14 % TTC (*en % de l'actif net moyen, susceptibles de varier d'une année sur l'autre*)

Frais de gestion directs annuels maximum : 1,80% TTC de l'actif net.

Commission de surperformance : 20% par an

### FRAIS

### FISCALITÉ

Fiscalité du CTO, du PEA ou de l'assurance vie, suivant l'enveloppe d'investissement

*(1) Correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.*

## BON À SAVOIR

### POINT D'ATTENTION

Nous attirons votre attention sur le fait qu'investir sur les marchés financiers nécessite une connaissance préalable et une acceptation des risques qui y sont associés.

### SITE INTERNET

[www.ca-sicavetfcf.fr](http://www.ca-sicavetfcf.fr) ou [bft-im.com](http://bft-im.com) : pour vous informer sur BFT France Futur

- **Invest Store** est un service en ligne pour gérer votre portefeuille CTO ou PEA en temps réel, passer des ordres de bourse et accéder aux dernières actualités financières. Il se décline en 2 versions : Invest Store Initial, pour disposer des services essentiels de la bourse en ligne, et Invest Store Intégral, pour plus de services d'experts et d'outils.

• Avec **Prediweb**, vous pouvez consulter vos contrats d'assurance vie, effectuer des versements et arbitrages, bénéficier d'aide et de conseils en ligne.  
*Pour connaître les conditions d'adhésion à ce service, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole*

- **Service d'épargne progressive et périodique** : Plan d'Epargne Boursière (PEB) dans le CTO et PEA / Investissement progressif en assurance vie

- **Alerte et Sécurisation des plus-values** :

- Alerte dès qu'un objectif de performance que vous avez fixé est atteint (CTO et PEA uniquement)  
- Arbitrage automatique des plus-values en monétaire ou, en assurance vie, vers le support euro lorsqu'elles atteignent un pourcentage déterminé.

- « **Stop Loss** » (en assurance vie uniquement) : arbitrage automatique de la totalité d'un fonds en monétaire ou vers le support euro lorsqu'il atteint un seuil de moins-value.

*Pour connaître les conditions d'adhésion à ces services, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole*

### SERVICES COMPLÉMENTAIRES

BFT France Futur est un fonds géré par BFT Investment Managers, Siège Social : 90, bd Pasteur — S 71578 - 75730 Paris Cedex 15 — Tél. : +33 (0)1 76 37 90 90 - Fax : +33 (0)1 76 37 05 20 La documentation juridique du fonds est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre ou sur le site [ca-sicavetfcf.fr](http://ca-sicavetfcf.fr) ou [www.bft-im.com](http://www.bft-im.com) et doit vous être remis préalablement à toute souscription. Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Ces informations sont réputées exactes en mars 2018.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56/58 avenue André Malraux 57000 METZ. Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07022719. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.

Document non contractuel - Informations valables au 09/03/2018, susceptibles d'évolutions.